



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du TARN

Envoyé en préfecture le 23/06/2025  
Reçu en préfecture le 23/06/2025  
Publié le 02/09/2025  
ID : 081-200034049-20250619-DPDB2025\_38-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CENTRE TARN**

- Article L5211-10 du CGCT  
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

**DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION  
N°2025-38  
DU JEUDI 19 JUIN 2025**

**Présents :** M. Jean-Luc CANTALOUBE, Mme Isabelle CALMET, MM. Henri VIAULES, Jean-Paul CHAMAYOU, Mme Sylvie BASCOUL, MM. Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

**Objet de la décision : Dispositif partenarial de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie – Convention de mandat avec le PTAB**

Dans le cadre du dispositif partenarial de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les ménages et les collectivités à l'échelle du Pôle Territorial Albigeois Bastides (PTAB), il y a lieu de passer avec ce dernier une convention fixant les engagements respectifs et lui donnant mandat d'effectuer la demande d'aide ainsi que la demande de paiement de l'aide auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de percevoir ladite aide en vue de la reversée à la Communauté de Communes.

Le soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les ménages est une action qui participe à atteindre les objectifs fixés dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Centre Tarn.

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de mandat à intervenir avec le PTAB et autorise le Président à la signer.

En vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

**Le Président,**  
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté  
de Communes  
Centre Tarn